



ÉTHIQUE & HANDICAP

Quel accès aux soins et quel vécu 20 ans après la Loi pour l'égalité des droits et des chances ?

La loi 11 février 2005 précise que l'accès aux soins est un droit fondamental inscrit au Code de la santé publique. Elle garantit « l'égal accès de chaque personne aux soins nécessités par son état de santé ». Obtenir des rendez-vous, pouvoir se soigner dans des lieux accessibles et avec des moyens adaptés, être accueillie en tant que personne unique et singulière... Tout ceci n'est pas un privilège, mais une mission du système de santé, de la société.

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Comment les personnes ayant un handicap ont-elles accès aux soins ? Quelle est la place des aidants, accompagnant la personne, et interlocuteurs des soignants ?

Même si le chemin à parcourir pour proposer ces soins est encore long, des accueils spécifiques ont été créés. Ce colloque propose un temps de réflexion, de questionnement, de partage de vécus sur ces accès aux soins.

Vendredi 7 novembre 2025

ERTS - Ecole Régionale du Travail Social
2032 Rue du Général de Gaulle
45160 OLIVET

DE 9H30 À 13H00

**OUVERT À TOUT PROFESSIONNEL, USAGER, PERSONNE
ACCOMPAGNÉE**



INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE VIA :
<https://forms.gle/X12YZcbyNeW3mfZB9>